

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A L'ISOLATION DES MURS ET DES TOITURES

Conditions d'attribution

- Etre propriétaire ou locataire ou occupant à titre gratuit ;
- Les travaux doivent être réalisés sur une résidence principale ;
- Bénéficiaire de l'accord de principe de la ville avant la réalisation des travaux ;
- Aide attribuée une seule fois par logement pour les murs et une seule fois par logement pour les toitures, les travaux pouvant être réalisés simultanément ou séparément ;
- Les travaux doivent être conformes aux critères de performance énergétiques ci-dessous détaillés ;
- L'aide porte sur l'achat des matériaux, hors main d'œuvre ;
- Les travaux devront être obligatoirement réalisés par un professionnel ;
- Aide attribuée pour les travaux réalisés à compter du 26 mars 2010.

Performances minimales exigées

Pour l'isolation des murs en façade ou en pignon : $R \geq 2,8 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

Pour l'isolation des toitures terrasses : $R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

Pour l'isolation des rampants de toiture et plafonds de combles : $R \geq 5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

Montant de l'aide financière :

- 2 euros par m^2 , plafonné à 100 m^2 de surface à isoler, pour l'utilisation de tout type de matériaux d'isolation,
- 5 euros par m^2 , plafonné à 100 m^2 de surface à isoler, pour l'utilisation d'éco-matériaux d'isolation (Il s'agit de matériaux respectueux de l'environnement comme par exemple de la laine de chanvre, de la laine de roche, de la fibre de bois, du liège...).

Attention : Le montant de la prime sera au maximum égal au prix d'achat desdits matériaux.

Pièces à fournir :

Avant la réalisation des travaux

- 1- la lettre de demande (annexée ci-dessous),
- 2- Le justificatif de domicile,
- 3- Le titre de propriété,
- 4- L'accord du propriétaire si vous êtes locataire ou occupant à titre gratuit
- 5- Le devis détaillé des travaux

Après la réalisation des travaux

- 6- La facture détaillée et acquittée des travaux
- 7- Un relevé d'identité bancaire

Votre dossier complet est à adresser à :

**Mairie de Neuville-en-Ferrain
Service urbanisme
Place du Général de Gaulle
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN**

**RAPPEL DE LA PROCEDURE A SUIVRE
POUR L'ATTRIBUTION D'AIDE A LA REALISATION DE
TRAVAUX D'ISOLATION DES MURS ET DES TOITURES.**

Etape 1

Constitution et dépôt du dossier de demande d'aide municipale pour la réalisation de travaux d'isolation des murs et ou des toitures auquel seront jointes les pièces à fournir avant la réalisation des travaux (lettre de demande, justificatif de domicile, titre de propriété et accord du propriétaire si nécessaire, devis détaillé des travaux).

Etape 2

Instruction du dossier par la commission.

Etape 3

Courrier de la ville donnant son accord de principe.

Etape 4

Réalisation des travaux par un professionnel.

Etape 5

Dépôt des pièces à fournir après réalisation des travaux (facture détaillée acquittée, relevé d'identité bancaire).

Etape 6

Lettre adressée au bénéficiaire avec les modalités de versement.

**Pour tout renseignement complémentaire
vous pouvez contacter :**

**Le service urbanisme
Au Centre Technique Municipal rue Henri Dunant
Tel : 03.20.11.67.13**

**L'espace info énergie tel : 0 825.34.12.63 pour
tout renseignement concernant votre projet ou les
matériaux**

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tél :

Monsieur le Maire de Neuville-en-Ferrain
Mairie de Neuville-en-Ferrain
Place du Général de Gaulle
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN

Objet : Demande d'attribution d'une aide à la réalisation de travaux d'isolation des murs et des toitures.

Monsieur le Maire,

Je soussigné

Propriétaire, locataire, occupant sans titre (cocher la case correspondante)

vous informe de son intention de réaliser des travaux d'isolation

des murs

de la toiture

surface concernée en m² :

surface concernée en m² :

performances :

performances :

Aussi, je sollicite une aide de la ville de Neuville-en-Ferrain, conformément à la délibération du conseil municipal du 25 mars 2010.

Je m'engage à ne pas réaliser les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de principe de la ville.

Une fois les travaux réalisés par un professionnel, je m'engage à vous fournir les documents suivants :

- 1- La facture détaillée acquittée
- 2- Un relevé d'identité bancaire

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

A
Le

Signature du demandeur